VARIÉTÉS
HISTORIQUES
ET LITTÉRAIRES

**Recueil de pièces volantes rares et curieuses
en prose et en vers**

Revues et annotées

PAR

M. ÉDOUARD FOURNIER

TOME VIII



A PARIS
Chez P. JANNET, Libraire

M.DCCCLVII

Digitized by Google



Histoire admirable d'un faux et supposé mari, advenue en Languedoc l'an 1560 [1].

A Paris, pour Vincent Sertenas, tenant sa boutique au Palais, en la gallerie par où on va à la chancellerie.

1560.

Avec privilége royal.

AU LECTEUR.

SONNET.

Les histoires qu'on lit les plus prodigieuses,
Ou du tems des chrestiens ou celui des ethniques,
Les escrits fabuleux des poètes antiques,
Les peintures qu'on void par tout si monstrueuses,

1. Ce supposé mari n'est pas autre que le faux Martin-Guerre, le fameux Arnauld du Thil. Son histoire, restée connue de tout le monde, ne passe pas généralement pour être aussi ancienne. Sa popularité soutenue l'a pour ainsi dire rajeunie, si bien que ceux qui la racontent la croient volontiers d'hier. Il étoit bon de la remettre à sa vraie date, par la publication d'un récit contemporain: c'est ce qui nous a déterminé à donner cette pièce, d'ailleurs fort rare. Cette aventure fit grande émotion à l'époque où elle se passa; Henri Estienne en parle dans la préface de son

Digitized by Google

Les finesses qu'on dit les plus ingenieuses,
Ou en Plaute, ou Terence, ou en nouveaux comiques,
Les plus estranges cas des argumens tragiques,
Les transformations d'Ovide merveilleuses,

Tous les enchantemens et la sorcellerie,
Toutes illusions, toute la tromperie,
Bref tout ce qui fut onc' des plus grands imposteurs,

Apologie pour Hérodote (édit. 1735, t. 1, p. 29), et la donne pour une excellente preuve du système qu'il soutient, à savoir qu'il n'est fable du vieil historien grec dont la vraisemblance ne puisse être prouvée par quelque fait moderne. Montaigne fait aussi mention de cette bizarre histoire, et dit même avoir assisté aux débats auxquels elle donna lieu. Toujours sceptique, il va jusqu'à douter de la justice de l'arrêt qui en amena le dénouement. Devant cette sentence, comme en toutes choses, il dit son fameux *Que sais-je?* (*Essais*, liv 3, ch. 11.) « Je veis en mon enfance, écrit-il, un procez que Corras, conseiller de Toulouze, feit imprimer, d'un accident estrange : de deux hommes qui se presentoient l'un pour l'aultre. Il me soubvient (et ne me soubvient aussy d'aultre chose) qu'il me sembla avoir rendu l'imposture de celui qu'il jugea coulpable, si merveilleuse et excedant de si loing nostre cognoissance et la sienne, qui estoit juge, que je trouvay beaucoup de hardiesse en l'arrest qui l'avoit condamné à estre pendu. Recevons quelque forme d'arrest qui die : « La Cour n'y entend rien », plus librement et plus ingenuement que ne feirent les Aeropagistes, lesquels, se trouvant pressez d'une cause qu'ils ne pouvoient developper, ordonnèrent que les parties en viendroient à cent ans. » Jean de Coras, dont vient de parler Montaigne, est le même qui, malgré la protection du chancelier de L'Hôpital, fut vivement poursuivi comme calviniste, et, peu de temps après la Saint-Barthélemy,

Digitized by Google

Si tu lis cest escrit, ne te sembleront riens
Après le faux mary par cauteleux moyens
Trompant femme, oncle, tante, et seurs et senateurs.

finit par être pendu à Toulouse, aux branches de l'orme du Palais. Il avoit, comme nous l'a dit Montaigne, écrit longuement sur le procès qui nous occupe. Son ouvrage à ce sujet, ou plutôt ses commentaires, que Du Verdier qualifie de *très doctes*, furent imprimés à Paris et à Toulouse *par diverses fois* (*Bibl. franç.*, édit. R de Juvigny, t. 1, p. 482). En voici le titre, d'après l'une des meilleures éditions : *Arrest memorable du parlement de Tholoze, contenant une histoire prodigieuse d'un supposé mary, enrichi de cent et onze annotations par M. Jean de Coras;* Paris, Galiot du Pré, 1572, in-8. Hugues Sureau (*Suræus*) en fit une version latine, imprimée à Francfort, chez Wechel, 1588, in-8. On peut lire, sur cet ouvrage, ce qu'en a dit Jean Coras, le poète, dans la notice latine qu'en sa qualité de membre de la même famille, il a consacrée au jurisconsulte toulousain, et consulter aussi les *Mémoires de littérature* de Sallengre, t. 2, 1re partie, p. 224. — L'histoire de Martin-Guerre eut du retentissement jusqu'à l'étranger, surtout dans les Pays-Bas. Hubert Goltz donna à Bruges, en 1565, une édition du commentaire de Coras ; et Jean Cats fit de cette aventure le sujet d'un poème en hollandois que Caspar Barlæus traduisit en vers héroïques latins. Je n'ai pas besoin de dire que tous les recueils de *causes célèbres* en ont répété le récit avec plus ou moins d'exactitude. La relation la plus circonstanciée est celle qui se trouve dans les *Imposteurs insignes* de J B. de Rocols, 1728, in-8, t. 1, p. 318. Nous y recourrons pour l'éclaircissement de plusieurs faits.

Digitized by Google

Au diocèse de Rieux, sous le ressort du parlement de Toulouse, y a une petite ville nommée Artigue[1], assez près du comté de Foix, en laquelle vindrent par cy devant demourer deux frères, l'un nommé Sance[2] et l'autre Pierre Guerre, qui estoient des environs de Bayonne ; et après avoir longtemps audict Artigue travaillé à faire de la tuille et de la brique, ils devindrent assez aisez pour gens de petit estat. Le dict Sance fut là marié, et de ce mariage eut quatre filles et un fils nommé Martin, lequel estant encore bien jeune fut marié à Bertrande Rolse, laquelle aussi estoit agée à peine de dix ans, tant est le desir non pas seulement aux grands seigneurs, mais aussy aux mécaniques, de marier leurs enfans de bonne heure pour voir en eux revivre leur nom et regenerer leur posterité. En ce mariage demeurèrent huict ans entiers sans avoir d'enfans, tellement qu'on estimoit que la dite Bertrande fust liez (comme ils appellent) par quelque sorcière[3]. Mais enfin il advint qu'ils eurent un fils, qu'ils nommèrent Sance, ainsi que le père grand. Et desjà avoient esté dix ans ensemble fort amiablement et sans avoir jamais eu aucune riote et

1. C'est Ardigat, dans le département de l'Arriége, arrondissement de Pamiers.

2. Sanche ou Sanchez.

3. Je savois bien qu'en pareil cas, parlant des hommes, on disoit *lier l'aiguillette*, mais j'ignorois que la même métaphore fût employée pour les femmes. Elle perd de sa justesse en changeant de sexe, et finit même par ne plus être compréhensible.

Digitized by Google

debat, jusqu'à ce qu'une petite flammèche de malheur s'esleva quy alluma un si grand feu que toute la famille en fut embrasée : quy fut que le dit Martin desroba à Sance, son père, un boisseau de froment. Cela de soy estoit bien peu de chose, mais ce fut une occasion et comme signe d'exciter une terrible tragedie : car ledit Martin, pour crainte de la severité de son père, dès lors s'absenta du pays et se retira en Espagne, où il fut soldat soubs l'empereur Charles V, et depuis le roy Philippe son fils, par l'espace de douze ans [1], tant que naguères estant à la prinse de la ville de Sainct Quentin [2], ledict Martin eust une jambe emportée d'un coup de canon, quy fut cause que le dict roy Philippe luy donna une place de religieux-lay en une commanderie de Rhodes, pour y avoir son vivre et vestements en sa vie durant [3]. Sur ces entrefaites, et s'estant desjà passé

1. D'après la relation donnée par Rocoles, il auroit d'abord été laquais du cardinal de Burgos et de son frère, qui l'emmenèrent en Flandre. Là il se fit soldat, combattit et fut blessé, comme il est dit ici.

2. On sait que ce siége se termina par la défaite des François, le 10 août 1557, et par la prise de la ville.

3. Ce n'est pas seulement en Espagne qu'existoient ces places de *moine-lai* ou *oblat*, données, dans les cloîtres, aux soldats invalides. Nous en trouvons aussi l'institution en France. C'est le roi qui en disposoit, mais son droit étoit restreint aux bénéfices électifs de fondation royale, ducale ou comtale, qui avoient plus de 1,200 livres de revenus. Les couvents trouvèrent avantageux de convertir en argent cette prestation onéreuse. Au lieu d'avoir à héberger des invalides, ils se soumirent à une taxe de vingt écus, qui fut ensuite portée à cent, et même à cent cin-

Digitized by Google

huit ans qu'il n'avoit escrit de ses nouvelles ny à sa femme ny à aucun des siens, tant qu'on ne savoit où il estoit ny ce qu'il faisoit, un nommé Arnauld Tily[1], natif du village de Pin de Sagias, en comté de Foix, prit faussement le nom de Martin Guerre, pensant (comme il advint après) que par là il pourroit jouyr de la femme et des biens dudict Guerre, dont il avoit fort grande envie. Arnauld estoit de mesme corsage que Martin, et avoit au visage, aux yeux, aux mains, des signes tous pareils ; à quoy on doit aussi beauquoup que quand le dict Martin s'absenta il n'avoit point encore que bien peu de barbe ; tellement qu'avec le temps, au retour, estant creüe, elle pouvoit couvrir et deguiser la dissemilitude quy y pouvoit estre. Estant ledict Arnaud faux Martin en ce point asseuré et d'un esprit vif et composé à tromperie, il n'entra pas en la maison de la femme qu'il pretendoit abuser, que premièrement quel il s'y faisoit il n'eust senty. Il arriva en un village assez près, où il s'ar-

quante livres. La fondation de l'Hôtel des Invalides ne les affranchit pas de cette contribution de bienfaisance ; elle la fit régulariser, au contraire : en vertu d'un édit de 1704, toutes les pensions faites aux *oblats* furent comprises parmi les fonds affectés à l'entretien de l'Hôtel ; elles furent toutes portées à cent cinquante livres, et il n'y eut plus un seul bénéfice royal qui en fût exempt. Henri III, plus qu'aucun autre de nos rois, avant Louis XIV, s'étoit occupé de ces pensions et de l'asile à donner aux invalides dans les couvents. V. Isambert, *Anciennes lois françoises*, t. 14, p. 599.

1. Arnauld du Thil, dit Pansette, lit-on dans la relation donnée par Rocoles, p. 20.

Digitized by Google

resta, tant pour se reposer, estant trevaillé du chemin, que pour se remettre en bon-poinct, se sentant attenué et fort maigre d'une griève maladie. Là il faisoit entendre à l'hoste qu'il estoit Martin dessus mentionné, luy racontant durant son absence supposée toute la vie qu'il avoit censé mesnée loin de sa femme; et luy demandant (en faisant le pleureur) comme sa dite femme et toute sa famille et ses parents se portoient. Le bruit fut incontinent par tout le village que Martin Guerre estoit revenu, et ne tarda guères que cela vint jusques à ses sœurs, qui coururent soudain pour le recevoir en l'hostellerie. Le bruit que les femmes avoient ainsy entendu et le plaisir qu'elles en recevoient gardoit les peu advisées que elles ne cogneussent la verité; et de faict elles le saluèrent et caressèrent comme le frère Martin; et après retournèrent incontinent vers la femme Bertrande pour luy annoncer le retour de son mary, qui estoit au village prochein; de quoy fut fort joyeuse et se hasta d'y aller : car je vous laisse à penser quel plaisir elle avoit du retour de son mary, après luy avoir, en son absence, gardé si longuement fidélité et s'estre gouvernée fort vertueusement. Quand elle fut arrivée devers luy, de prime abordée elle se retint comme esbahie et ne vouloit aprocher; mais, comme doubteuse, se retiroit en arrière. Il l'apella en paroles amiables et par son nom, et commença par luy remettre en mesmoire ce qu'ils avoient fait durant leurs amourettes avant d'estre mariez, voire les petits propos qu'ils avoient tenu la première nuict de leur mariage, et specialement en quel coffre il avoit laissé ces chausses blan-

Digitized by Google

ches le jour qu'il la quitta. Il poursuivoit pour en dire plus, quand Bertrande se laissa tout à coup tomber à son col en le baisant, le serrant fort etroitement et luy disant : « Ah! mon mary, vous me revenez doncq' voir après m'avoir delaissée si longuement! » Bertrande alors s'excusa fort de ce qu'elle ne l'avoit recogneu tout d'abord, le priant de luy pardonner, et que la barbe qui luy estoit venu si forte estoit seule cause de son hesitation. Un oncle de Martin Guerre, ayant aussy ouy ce bruict, y arriva, et, l'ayant fort regardé entre deux yeux, ne pouvoit croire que ce fust luy, jusqu'à ce que ce faux Martin luy vint à rememorer tout ce qui s'estoit passé entre eux quand ledit oncle avoit eu charge de ses affaires. Ce qu'ayant entendu, il le vint embrasser, louant Dieu de ce que son nepveu estoit de retour en santé vers ses parens. Par ces moyens, le fin affronteur fist accroire à la femme qu'il estoit son mary, à l'oncle qu'il estoit son nepveu, aux sœurs qu'il estoit leur frère, et aux voisins qu'il estoit Martin Guerre. Il demeura toutes fois encores quelques jours en ladicte hostellerie pour achever de se guerir de sa maladie, qui estoit la verolle[1]. Et pourtant ne faisoit-il cependant aucune instance de vouloir cohabiter avec sa femme. C'est à savoir qu'un tel homme de bien faisoit conscience de donner la maladie à une femme de laquelle il vouloit bien neantmoing faire perdre l'âme en contaminant le chaste lict par execrables actes de paillardise dont la semblable ne fut onques ouye. Cependant toutefois la femme ne laissoit de

1. Ce détail manque dans les autres relations.

Digitized by Google

le solliciter, traicter et penser comme appartient à une femme de bien, de tout ce quy estoit necessaire pour recouvrer sa santé. Incontinent qu'il commença à se bien porter, il fut conduict par Bertrande en sa maison, et receu et traicté comme son mary bien veneu. Et demeura par l'espace de quatre ans avec elle si paisiblement, et se conduisant si bien en toutes affaires, qu'on n'eust pu avoir de luy aucun soupçon de mal. En ce temps là ledict faux Martin eust deux filles de Bertrande, dont l'une mourut et l'autre pour le jourd'hui est encore vivante. Or est il que Sance, le père du vray mary cy devant, avant ce cas advenu, alla de vie à trepas, laissant à son filz, lors absent, quelque peu de bien qu'il avoit aux environs de Bayonne, d'où il estoit veneu. Ce faux Martin y voulut aller et bailla ce bien à ferme[1]. Mais Dieu, quy ne laisse rien impuny, se monstra bientost vengeur d'une telle mechanceté, et mesme alors que ce faux Martin pensoit avoir le mieux composé et asseuré toutes ses affaires: car en ces environs il y eut une métairie bruslée appartenante à un gentilhomme, quy en accusa ledict faux Martin, lequel, pour raison de ce, fut mené en prison à Thoulouze. Et là estant, sa partie, pour mieux faire valoir sa cause (on ne sçait par quelle fantaisie), vint à mestre en avant une chose quy sembloit bien peu appartenir à son affaire : c'est à savoir, que ledict Martin entretenoit

1. La relation donnée par Rocoles (p. 321) dit que le bien de Martin se trouvoit près d'Andaye, dans le pays des Basques, « lequel bien du Thil dissipa, l'ayant vendu à diverses personnes ».

Digitized by Google

une femme quy estoit à un autre[1]. Bertrande, nonobstant, ne laissoit de solliciter soigneusement pour retirer ce faux Martin de la captivité où il estoit, et pour autant que la partie n'avoit pas grandes preuves sur ce qu'elle avoit avancé et argué, ledict faux Martin fut eslargy. Mais, estant revenu en la maison, Bertrande ne luy faisoit plus si bon visage qu'auparavant, ayant conceu quelque soupçon de luy, laquelle toutefois le cachoit et renfermoit en elle et ne le faisoit voir ny divulguer. Ceste soupçon s'ogmenta d'autant, qu'un soldat[2] en passant avoit dit qu'il connoissoit bien Martin Guerre, mary de Bertrande, et qu'il l'avoit veu au siége de Sainct Quentin, où il avoit eu une jambe emportée, et qu'il estoit encore vivant. Ce qu'ayant dit et affirmé, ledit soldat laissa par escript en presence de gens pour tesmoignage, et qu'ils ne s'estoient veus depuis. L'oncle de Martin ce pendant, au nom de sa niéce, qui n'en savoit rien, faisoit informer contre ce faux Martin; ce qu'ayant sceu, elle l'approuva. On ne sçait si l'oncle faisoit cela pour le bien de Martin, que son frère lui avoit recommandé à sa mort, ou pour la haine qu'il portoit à ce faux Martin. La cause de la haine pouvoit estre que ce faux Martin demandoit au dict oncle le compte de l'administration qu'il avoit eue de ses biens pendant son absence[3]. Quoy

1. Il n'est point parlé dans le récit de Rocoles, ni dans aucun autre que je sache, de cette première arrestation et de ces premiers soupçons.

2. Ce soldat étoit de Rochefort, selon l'autre relation.

3. C'est du moins ce qu'alléguoit le faux Martin-Guerre. « Il allègue, lisons-nous dans le récit de Rocoles (p. 324),

Digitized by Google

que ce fust, ou plus tost la main de Dieu qui y besongnoit, le dict faux mary fut mené prisonnier ès prisons de Rieux[1], et là y eut plus de cinquante tesmoings produits contre luy, avec lesquels Bertrande confessa publiquement la vie infame et impudique qu'à son desceu elle avoit menée avec luy, dont elle se repentoit amèrement. Plus urgent tesmoignage dict un hostellier d'une ville prochaine[2], qui l'ayant veu passer par là, et l'appelant Arnauld, par son nom, il luy vint soudain dire en l'oreille et le prier qu'il ne le decelast point, et que cy après il l'appelast Martin Guerre, duquel il avoit pris la femme. Là dessus vint encore plus ferme affirmation d'un oncle du dict Arnauld, quy, voyant que son nepveu estoit en voie de perdition (comme il sçavoit), ne cessoit de pleurer autour de luy en luy remontrant sa faute[3]. Ce faux Martin toutefois ne s'eston-

qu'on lui fait ces misères pour se dispenser de lui donner 7 à 8,000 livres de bien que retient P. Guerre, l'oncle, et dont il ne veut se dessaisir. D'abord on a commencé par les menaces, même par les coups, à ce point qu'un jour, si sa femme n'eût été là et ne l'eût couvert de son corps, P. Guerre et ses beaux-fils l'eussent tué à coups de barre. »

1. Chef-lieu de canton du département de la Haute-Garonne, arrondissement de Muret.

2. Cet hôtelier, dans la relation de Rocoles, est appelé Jean Espagnol, hôte de Touges.

3. Les autres récits ne parlent pas de ce témoignage de l'oncle, mais on y apprend qu'Arnauld du Thil avoit été reconnu par plusieurs personnes, qui ne sont pas désignées ici. « Il avoit fait signe, lit-on dans la relation de Rocoles (p. 331), à Valentin Rongié, qui le reconnoissoit pour ce qu'il estoit. » Pelegrin de Libéral l'avoit aussi

Digitized by Google

nant de rien, monstrant toujours un mesme visage, et racontant plusieurs particularitez, tâchant de persuader qu'il estoit veritablement le vrai mari, protestant devant Dieu, lequel il supplioit de faire veoir à des juges non suspects son innocence en ce qu'on luy mestoit à sus. Et faisoit à cela beaucoup pour luy qu'il avoit de tesmoings de son costé bien en pareil nombre que les autres et de meilleure qualité[1], mesmes les sœurs de Martin, lesquelles estoient si obstinement abusées, qu'il n'estoit pas aisé de leur faire si tost croire le contraire[2]; y aidoit aussy l'estime de tout le voisinage[3], et le consentement de la femme avec laquelle il avoit cohabité quatre ans, n'estant pas croyable qu'elle eust peu si longuement estre trompée; et, ce quy estoit chose fort estrange, il cognoissoit toutes les affaires de la maison[4]; aussy

reconnu, et lui avoit donné deux mouchoirs, dont un pour son frère Jean du Thil.

1. Sur cent cinquante témoins convoqués, trente étoient tout-à-fait pour le faux Martin, soixante déclaroient qu'ils n'osoient se décider, mais qu'en tout cas la ressemblance étoit miraculeuse. Les autres étoient contre lui, et soutenoient qu'il n'étoit pas Martin Guerre, mais bien M. Arnauld, dit Pansette.

2. On lit la même chose dans la relation donnée par Rocolles. Il paroît même que deux des maris de ces sœurs disoient comme elles.

3. Ceci ne se trouve point d'accord avec le récit de Rocolles. Arnauld avoit, au contraire, à ce qu'il paroît, une très mauvaise réputation, ce qui lui nuisit fort, car, selon l'axiome latin, *Malus semper presumitur malus.*

4. Et il ne s'en tenoit pas là. Il entroit avec tous en de pareils détails sur leurs affaires. « A ceux qui faisoient

Digitized by Google

que l'oncle du vray Martin, estant entré en pique (comme est dit dessus) avec ledict faux Martin, rendoit pire la cause de ses adverses parties. Finalement, ce quy a accoustumé d'estre sainctement gardé pour finir toute querelle et debat, quy est de s'en rapporter au serment, fut proposé par ledict faux Martin, disant que, si Bertrande vouloit jurer quy ne fust son mary Martin, il se soumettroit à la mort telle qu'elle luy seroit appliquée et infligée. A quoy on ne peut oncques contraindre ladicte Bertrande. Pas ne sçait si elle avoit honte et faisoit conscience de jurer (elle qui toutefois procuroit bien la mort d'autruy), ou qu'elle eust encore l'opinion que c'estoit le mary veritable quy l'avoit si longtemps cherie et apreciée. Toutefois elle ne voulut effectuer le serment à la requête quy luy fust baillée. Mais à la fin, le juge de Rieux, ayant examiné diligemment ce faict, condamna ce faux Martin, et comme adultère et affronteur insigne, à avoir la teste trenchée et les quatre membres separés du corps. Pour cela ne s'esmeut il de rien, ny changea de couleur; ains, comme celuy quy se confioit à son innocence, à laquelle il se vantoit estre faict grande violence, en appela au parlement de Thoulouze. Les juges, assez sevères en pareilles matières, furent esbahis d'un si estrange cas; toutes fois, pour bonnes raisons feirent recommencer le procez de nouveau. Bertrande fut appelée devant messieurs dudict parlement, et là l'accompaigna

quelques difficultés à le reconnoître, il leur récitoit les choses passées, et disoit à chacun quelque particularité de leurs connoissances et aventures »

Digitized by Google

l'oncle de Martin sans y avoir esté appelé. Ce quy fit penser aux juges qu'il y estoit veneu pour mieux emboucher Bertrande et la garder de tout deceler, et qu'on ne disoit pas sans cause que toute ceste menée estoit dirigée par luy[1] : parquoy il fut ordonné que Bertrande seroit mise en seure garde et que ledict entreroit en la prison. Leurs tesmoings furent produits d'une part et d'autre, tant qu'on ne savoit quy avoit les plus veraces et equitables[2]. Le faux Martin fut amené devant ses juges, où Bertrande luy fut pareillement confrontée, laquelle commança à

1. Cet oncle continuoit de poursuivre le faux Martin avec acharnement. On avoit même découvert qu'il conspiroit contre lui, jusque-là qu'il avoit marchandé avec P. Loze, consul de Pable, « s'il vouloit fournir une partie de la somme, dont il donneroit le reste, pour faire mourir le prisonnier. »

2. Le plus grand nombre se déclara pour Martin, ou plutôt n'osa se prononcer. Ceux qui lui étoient contraires disoient, et les autres en convenoient presque, que le vrai Martin étoit plus noir, homme grêle de corps et de jambes, un peu voûté, ayant grosse la lèvre inférieure, petites dents, nez large et camus, un ulcère au visage et une cicatrice sur le sourcil droit ; tandis que le faux Martin étoit petit, trapu, fourni de corps, avec la jambe grosse, ni voûté, ni camus, et n'ayant pas de cicatrice. On fit venir le cordonnier qui les avoit tous deux fournis de souliers, et il déclara que Martin chaussoit à douze points, et Arnauld à neuf seulement. On disoit encore que Martin tiroit fort bien des armes et de la fleurette, ce qu'Arnauld ne savoit pas faire. D'ailleurs, le petit Sanche, fils de Martin, n'avoit aucune ressemblance avec Arnauld. Le juge tiroit de là une conclusion dite sommaire apprise.

Digitized by Google

dire qu'elle cognoissoit bien que son honneur luy avoit esté ravy par les finesses d'autruy, et qu'elle en avoit une telle infamie, qu'en toute sa vie elle ne sçauroit l'effacer, et qu'elle prioit Dieu et la justice de luy vouloir pardonner et d'avoir pitié de sa miserable fortune, affirmant que, si tost qu'elle avoit peu s'apercevoir de la meschanceté de son pretendu et faux mary, elle s'estoit estrangée de luy, dont sa conscience luy en portoit tesmoignage; que depuis ne luy avoit donné repos ne jour ne nuict; ce qu'elle disoit humblement en baissant la vue assez honteusement et avec une grande craincte. Le faux Martin, au contraire, avec un visage asseuré et joyeux, appeloit doucement sa femme, disant qu'il ne luy vouloit aucun mal, sachant bien qu'elle l'accusoit y estant portée et incitée par autruy; et se tournant à mesdire de l'oncle du vray mary, disant qu'il estoit autheur de tout ceste tragédie. Tout ce que Bertrande avoit auparavant desclaré separement au juge des premières choses quy estoient entervenues entr'elle et son mary, ce faux Martin le racompta aussi de mot à mot, sans y rien obvier, mesmement comme, par l'insinuation de quelqu'invisible sorcière[1], ils avoient esté liez huit ans ne faisans que languir, sans pouvoir faire renaistre leur generation par le devoir de mariage, et qu'estant en desespoir, une bonne vieille leur avoit donné le moyen de deslier l'ensorcellerie, tant enfin qu'ils peurent voir en naistre

1. Il est dit aussi dans la relation de Rocolles que la confrontation d'Arnauld avec Bertrande fut à son avantage, en ce que leurs réponses concordèrent en tout point.

Digitized by Google

un fils, et disoit les moyens, le temps, le lieu, les personnes quy avoient esté employez à ceste affaire quand leur fils fut nê, en quelle maison, le prestre quy le baptisa et en quelle eglise; et disoit tout cela avec une telle asseurance, et par si bon ordre, qu'il ne sembloit pas seulement le raconter aux juges, mais le leur representer et faire voir à l'œil. Passant plus oultre à ce qui ne pouvoit estre cogneu que du mary, dict ce qu'ils avoient faict auparavant leur union matrimonialle le jour des nopces, quel prestre les avoit espousez et mariez, quy avoit assisté au banquet, quelle robbe avoient porté les convives, les propos qui avoient esté tenuz au soir, que fut le don qu'on leur porta pour le chaudeau, quelles gens estoient entrez en la chambre, et ce qu'ils avoient fait avant son partement, y adjoustant (ce quy est estrange et diaboliquement incomprehensible) qu'un jour estans allez aux nopces de leurs parens, pour autant que le lieu estoit trop etroict pour les conviez, il fallut que Bertrande se coucheast avec une sienne cousine, et qu'ils avoient ensemble accordé que, quand chacun seroit endormy, il s'en iroit auprès d'elles [1].

Il dit aussi la cause de son departement et les maux qu'il avoit endurez pendant son voyage, les villes où il avoit git et demeuré, tant en Espaigne qu'en France, ce que cy après par le rapport du vray mary fut entierement attesté comme veritable; et de faict Bertrande n'y pouvoit rien con-

1. Ces détails ne se trouvent pas dans les autres relations.

Digitized by Google

tredire. Seulement elle adjousta qu'il pouvoit avoir appris toutes ces choses de son mary avecque lequel peut estre avoit il esté camarade en la guerre. Il s'est sceu toutesfois depuis que jamais il n'avoit hanté ledict mary [1]. Lorsque ces choses et aultres adviennent par l'arrivée du vrai Guerre [2], le faux Martin cesse ses menteries et fait amende envers chacun. Il s'adresse à l'oncle, auquel il dict des choses appoinctant et remettant ensemble pour vivre paisiblement en gens de bien, et disant audict

1. La relation de Rocolles dit le contraire, et c'est à la version qu'elle donne qu'il faut, je crois, se ranger : « Arnauld, y lisons-nous (p. 320), avoit été camarade de Martin dans les troupes de l'empereur Charles V, commandées par Charles de Lamoral, comte d'Egmond..., et, sous prétexte d'amitié, il avoit appris de lui plusieurs choses privées, particulièrement de luy et de sa femme. »

2. « Sur le conflit de tant de diverses raisons, répugnances des conjectures et des preuves..., Dieu... fit comme par miracle paroistre le vrai Martin Guerre. » On le confronta avec du Thil, et celui-ci n'y mit pas d'abord autant de douceur et de sincérité qu'on le dit ici. Il fut au contraire plus obstiné que jamais, s'emporta contre ce mal venu, l'appelant affronteur, méchant, bélître, « se soumetant lui-même, ajoute la relation de Rocolles, à estre pendu s'il ne justifioit que le survenant avoit esté acheté à deniers comptant et instruit par P. Guerre... » Il lui fallut pourtant céder devant les preuves, qui toutes tournèrent à l'avantage du vrai Martin. C'est alors qu'il fit les plus complets aveux. L'idée de ce qu'il avoit fait lui étoit venu, dit-il, de ce que des amis de Martin l'avoient pris pour lui. Il avoit appris d'eux tout ce qu'il vouloit savoir. Bertrande, dans leurs entretiens, lui avoit dit le reste.

Digitized by Google

mary qu'il avoit merité un grief chastiment d'avoir laissé sa femme si jeune et ne luy avoir escrit de si longtemps, par quoy elle n'avoit peu savoir s'il estoit vif ou mort; à Bertrande, qu'elle ne pouvoit être sans grande faulte de s'estre laissé si aisément tromper et d'y avoir perseveré si longuement, et que pour cela elle debvoit demander pardon à son mary[1]. Par cé moyen ils furent reconciliez, oubliant toutes choses passées, promettant de faire toute leur vie bon mesnage. Et pour ce qu'il a esté dict cy devant que le dit Martin avoit esté au service du roy d'Espagne et par ainsy digne de mort pour avoir porté les armes contre son prince[2], cela luy fut neantmoings pardonné en consideration de la paix desirée entervenue entre les princes[3] par alliances et mariages quy s'en sont ensuivis pour la confirmation d'icelle. Le lendemain, quy fut le.... jour de septembre mil cinq cent soixante, en la mesme assemblée de juges et en grande affluence de peuple, la sentence fut prononcée publiquement contre le faux Martin. C'estoit qu'Arnauld Tylie, nud, en chemise, la torche au poing, au portail de l'eglise, en la ville où il avoit faict le delict, demanderoit pardon à Dieu, au roy, à justice et à ceux

1. Le vrai Martin eut beaucoup de peine à pardonner à Bertrande. Il fut touché de l'accueil de ses sœurs, mais de sa femme, qui pleuroit, rien ne l'émut; « il garda avec elle une austère et farouche contenance. »

2. Ce détail très intéressant manque dans les autres relations.

3. La paix de Cateau-Cambrésis avoit été signée en 1559.

Digitized by Google

à quy il avoit ravy l'honneur et les biens, et après au devant de la maison de Martin Guerre, ou tel lieu que le juge de Rieux adviseroit, seroit pendu et estranglé et son corps bruslé et reduict en cendres, pour effacer de la mesmoire et oster de devant les yeux des hommes l'auteur si execrable d'un si abominable faict. Et quant à la fille qui estoit née de ce lict si impudicque (combien que ce point avoit aucunement tenu les juges en perplexité), qu'elle estoit declarée legitime; et afin que Martin ne fut chargé de la douer, les biens dudict Tylie luy furent adjugez pour la dot de son mariage. A tant le dict faulx Martin, quy avoit auparavant esté si asseuré, perdit toute contenance, et estant conduict au supplice, haultement commenca à crier et confesser au peuple quy s'estoit assemblé à Artigne pour le voir comme il estoit Arnault Tylie, quy avoit ravi les biens d'autruy, abusé de la femme par adultère et mis en danger de faire mourir tous ceulx quy l'avoient accusé. Dont et de toutes les mechancetez qu'il avoit commises en sa vie il requeroit à Dieu pardon et misericorde, lequel il esperoit obtenir de luy mercy et pitié, car il entend tous les pescheurs contrits quy ont amère repentance; et qu'il prioit Martin ne vouloir faire aucun mauvais traitement à Bertrande, pour ce qu'elle n'avoit aucun coulpe pour ce qui s'estoit passé, mais qu'elle estoit une fort honneste et prude femme, comme il l'avoit esprouvée en plusieurs choses. Il loua grandement la sagesse des juges à rechercher le fondement de la vérité, et l'integrité et equité qu'ils avoient usé en leur jugement, disant que pour la fin de ses malheurs ce lui

Digitized by Google

seroit un grand allegement si les deux juges deslеguez quy avoient eu tant de peyne à savoir de luy son secret estoient presents. Et finalement, après avoir decelé deux personnages quy l'avoient aydé en sa perfidie, il fut executé.

Voilà comme Dieu, par ses jugements quy nous sont incogneus, descouvre toute iniquité, quoyque nous l'ayons couverte longuement, et le plus souvent cela se manifeste par occasion quy ne concerne en rien le faict dont est question et que nous voulons être le plus caché.

FIN.



Digitized by Google